



De nouvelles voies pour les femmes depuis 1875

La solidarité et l'inclusion passent par l'égalité

Réflexions déposées au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans le cadre de la consultation publique sur la solidarité et l'inclusion sociale.



LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION PASSENT PAR L'ÉGALITÉ

LE Y DES FEMMES DE MONTRÉAL

Le Y des femmes de Montréal a été fondé le 23 février 1875, ce qui en fait un des organismes communautaires avec la plus longue histoire de la métropole. Au fil du temps, le Y des femmes de Montréal a su se renouveler, s'adapter aux besoins des femmes et des filles à travers toutes les époques et accompagner des centaines de milliers d'entre elles dans de nouvelles voies vers un avenir meilleur.

Aujourd'hui, la mission du Y des femmes de Montréal

BÂTIR ENSEMBLE UN AVENIR MEILLEUR POUR LES FEMMES ET LES FILLES,

est inspirée par sa vision

***D'UNE SOCIÉTÉ ÉGALITAIRE OÙ LES FEMMES ET LES FILLES
ONT LE POUVOIR ET LA POSSIBILITÉ
DE PARTICIPER À LA MESURE DE LEURS CAPACITÉS.***

Pour arriver à réaliser cette mission, le Y des femmes a identifié la réduction de trois enjeux sociaux pour orienter ses actions : l'ensemble des violences faites aux femmes et aux filles ainsi que l'exclusion et les inégalités sociales et de genre.

Les différents programmes et services rassemblés au sein de nos quatre familles d'action : services résidentiels, services d'employabilité, services jeunesse et services à la collectivité, contribuent tous à l'atteinte de cet impact social. En s'appuyant sur les valeurs de respect, non-violence, équité, intégrité, solidarité et innovation, le Y des femmes de Montréal priorise la sécurité des femmes et leur développement optimal (prise de conscience, connaissances, compétences, comportements) afin de les accompagner dans leur cheminement vers la stabilité, l'autonomie, la résilience, le développement du leadership et de la participation citoyenne.

Le Y des femmes de Montréal tient à saluer la démarche entreprise par le biais de cette consultation et les grands enjeux identifiés dans le cahier de consultation sont bel et bien des enjeux que nous jugeons prioritaires.

INTRODUCTION

Notre réflexion s'inscrit en continuité avec nos actions auprès des femmes et des filles et à la lumière de notre expérience auprès d'elles nous croyons fermement que **la solidarité et l'inclusion passent par l'égalité.**

Des progrès ont été faits au Québec pour améliorer les conditions d'inclusion et lutter contre la pauvreté. Toutefois, à la lecture de plusieurs rapports statistiques récents,¹ nous constatons que les femmes et les hommes ne sont pas égaux face à la pauvreté et à l'exclusion. Lorsque les facteurs de risque sont croisés avec le sexe des personnes, la situation des femmes est toujours plus critique que celle des hommes (nous n'avons qu'à penser aux mères monoparentales, aux femmes qui occupent des emplois à faible revenu ou à temps partiel ou encore aux femmes autochtones, racisées, handicapées ou itinérantes). Serait-ce à dire que le fait d'être *une femme constitue aussi un facteur de risque*? Malheureusement, nous croyons que c'est encore le cas en 2016.

L'ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LES SEXES

Nous remarquons qu'à l'heure actuelle la conception neutre de l'inclusion équivaut souvent à une conception «unisexe» ou «d'égalité mixte» qui se traduit, dans les faits, par une exclusion des femmes et des personnes vulnérables (handicapées, âgées, itinérantes, immigrantes, racisées, autochtones).

Par exemple, le document de consultation sur la solidarité et l'inclusion sociale du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, afin de souligner les différents visages de la pauvreté, indique ce qui suit « [...] *la persistance du faible revenu se concentre dans cinq groupes : les parents seuls; les nouvelles immigrantes ou nouveaux immigrants; les personnes ayant des limitations d'activité; les personnes hors famille âgées de 45 à 64 ans [personnes seules]; et les Autochtones vivant hors réserve* » (p.8) Cette citation passe complètement sous silence le fait que dans tous les groupes identifiés, être une femme rend ces situations encore plus critiques.

¹ Le cahier de consultation sur l'égalité entre les femmes et les hommes, rédigé par le Secrétariat à la condition féminine, offre une bonne vue d'ensemble de ces données.

NOS RECOMMANDATIONS

- Appliquer une approche de genre AVANT l'élaboration de toute loi, politique, mesure, plan d'action ou programme visant à lutter contre l'exclusion et la pauvreté. Dans cette optique, la contribution et l'expertise des groupes de femmes et des groupes qui représentent les personnes vulnérables nous paraissent incontournables.

De plus, l'application d'une approche de genre dans le plan d'action pour la solidarité et l'inclusion serait une excellente façon de contribuer à la cohérence des actions prévues dans le cadre du prochain plan d'action gouvernemental en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

- Colliger et analyser les données sur l'exclusion et la pauvreté de façon différenciée selon les sexes pour permettre d'intervenir et d'aider plus efficacement les populations vulnérables.

Les pistes d'enjeux et les orientations du document de consultation gagneraient à être abordées avec une analyse différenciée selon les sexes. Nous soulignons ici deux de ces enjeux où cette façon de faire serait particulièrement importante.

LOGEMENTS ABORDABLES POUR FEMMES ET ENFANTS

Le manque de logements abordables, salubres et sécuritaires et la hausse du coût du logement affectent durement les femmes et leur famille. Elles sont plus souvent locataires et cheffes de famille monoparentales et plus à risque de discrimination et de précarité. La situation est encore aussi difficile dans le cas des femmes âgées, handicapées, immigrantes, racisées ou autochtones. Le taux d'occupation dans les maisons d'hébergement pour femmes itinérantes était de 104% en 2013-14 à Montréal et la disponibilité des logements sociaux avec plus d'une chambre à coucher (pour famille) est inférieure à 1%.²

² Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), *Camp pour le droit au logement*, Dépliant informatif Avril 2015. Version en ligne <http://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2015/04/feuilletcamp.pdf>

Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), *Femmes, logement et pauvreté*, Mars 2015. Version en ligne www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2015/03/Femmes-logement-et-pauvrete.pdf

NOTRE RECOMMANDATION

- Développer divers modèles de logements sociaux avec soutien *réservés aux femmes (avec ou sans enfants)* pour assurer leur sécurité et développer leur bien-être.

EMPLOI

Les femmes occupent la majeure partie des emplois à temps partiels ainsi que des emplois faiblement rémunérés. Par exemple, à Montréal, 45% des femmes ayant un revenu d'emploi gagnent moins de \$20 000 par an.³ D'autre part, l'arrivée des enfants marque toujours une baisse significative de l'emploi chez les femmes⁴ et nous notons, au sein de nos programmes d'employabilité, des difficultés marquées de retour en emploi pour les mères de famille après la venue des enfants. De même, nous notons les difficultés marquées que les femmes immigrantes ou racisées rencontrent pour accéder au marché de l'emploi, et ce, même lorsqu'elles possèdent des qualifications professionnelles démontrées. La concentration des emplois majoritairement féminins dans quelques secteurs demeure très marquée et reste un obstacle à l'inclusion complète et égalitaire des femmes dans le monde du travail.

NOS RECOMMANDATIONS

- Appliquer une approche de genre aux pistes d'enjeux mises de l'avant pour favoriser l'accès en emploi, entre autres pour que les mères de famille puissent participer à toutes ces mesures.
- Prendre des mesures pour faciliter et favoriser l'accès des femmes et des filles dans des secteurs d'emploi majoritairement masculins. La mixité égalitaire en emploi et l'accès à des emplois mieux rémunérés pour les femmes est certainement un facteur d'inclusion et d'égalité sociale.

CONCLUSION

Depuis 140 ans, le Y des femmes de Montréal a sans cesse contribué à générer des changements positifs et durables quant à la sécurité, à l'égalité, à l'inclusion et à l'autonomie des femmes et des filles. Nous sommes heureuses aujourd'hui de contribuer de nouveau à un processus de réflexion qui mènera le Québec plus près de l'atteinte d'une société égalitaire où les femmes et les filles ont le pouvoir et la possibilité de participer à la mesure de leurs capacités. Il nous fera plaisir de maintenir et développer cette collaboration tout au long du processus qui guidera l'intervention du gouvernement du Québec quant aux enjeux de solidarité et d'inclusion sociale.

³ *Portrait statistique Égalité femmes hommes – Montréal, 2016* (p. 50)

⁴ *Ibid.*, p. 39